

De bons conseils

ÉTÉ 2020

Retour à l'essentiel

5 conseils pour gérer efficacement vos finances



La pandémie de la COVID-19 crée énormément d'incertitude et bouleverse les marchés comme jamais auparavant. Il est probable que cette conjoncture difficile vous cause bien des soucis, notamment sur le plan de vos finances personnelles.

Plus que jamais, il est crucial de garder en tête certaines stratégies et notions de base financières. Voici quelques astuces pour vous aider à maintenir le cap et à composer avec l'incertitude.

1 Misez sur le long terme



Avec votre conseiller, prenez le temps de passer en revue votre stratégie financière personnelle.

Si vous n'en avez pas, élaborer-en une avec votre conseiller. Elle précise vos objectifs et vos lignes directrices en matière de placement compte tenu de vos objectifs à long terme, qui demeurent les mêmes malgré les circonstances. En vous concentrant sur ces objectifs, vous devriez être moins préoccupé par l'instabilité actuelle des marchés.

N'oubliez pas de réviser régulièrement votre stratégie pour vous assurer que vous êtes en bonne voie d'atteindre vos objectifs et y apporter des correctifs si nécessaire. Si vous croyez que la situation courante des marchés constitue une bonne raison de dévier de votre stratégie financière, vous pourriez être surpris de constater que les gains réalisés ultérieurement sur vos placements compensent largement les pertes récentes et que vous êtes toujours en bonne voie d'atteindre vos objectifs.

2 Effectuez un examen stratégique de vos rentrées et sorties d'argent



Il s'agit d'un bon moment pour passer en revue vos rentrées et sorties d'argent, en classant tout simplement vos dépenses en deux catégories : vos dépenses discrétionnaires et vos dépenses non discrétionnaires. Revoyez vos dépenses et supprimez ou réduisez les dépenses non essentielles. Concentrez-vous sur l'établissement d'un budget pour acquitter les dépenses non discrétionnaires qui répondent à des « besoins », comme l'épicerie, les paiements d'hypothèque, le loyer, le compte d'électricité, etc.

Vous pourriez constater que vous dépensez moins en travaillant de la maison, en mangeant moins souvent au restaurant ou en passant tout simplement plus de vos temps libres à la maison. En raison de ces économies potentielles, songez à interrompre temporairement tout retrait automatique de votre compte de placement. Des études ont démontré que le retrait de placements en période de creux et d'instabilité des marchés peut avoir d'importantes répercussions sur la capacité d'un investisseur à tirer des revenus de ses placements à long terme.

Les gens à la retraite devraient également considérer tirer avantage des nouvelles règles fiscales mises en œuvre par le gouvernement fédéral qui réduisent de 25 % les montants des retraits minimaux d'un FERR (à condition qu'ils n'aient pas déjà effectué leurs retraits minimaux pour l'année 2020). Peu importe, si vous maintenez vos placements dans votre portefeuille, vous profiterez de la reprise éventuelle des marchés.

Toutefois, si vous manquez d'argent dans les prochaines semaines ou les prochains mois, vous devriez tenter de réduire le plus possible

...au verso

...suite

vos dépenses discrétionnaires (dépenses non essentielles) ou de reporter des achats importants jusqu'à ce que votre situation financière se stabilise. En outre, si les revenus que vous tirez de votre emploi sont à la baisse, renseignez-vous sur les divers programmes de soutien mis en place par le gouvernement et les institutions financières. Vous pourriez par exemple avoir droit à la Prestation canadienne d'urgence, à une allocation pour enfants, à des crédits de TPS/TVH supplémentaires, à un report du remboursement de votre prêt hypothécaire ou d'autres prêts comme un prêt étudiant. Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez consulter le [site Web du gouvernement du Canada](#) et le portail des mesures de soutien COVID-19 de la Banque Scotia sur le site [banquescotia.com](#).

3 Gardez votre sang-froid et respectez votre stratégie.



Si votre stratégie en matière de placement vise l'atteinte d'objectifs à long terme, par exemple en prévision de votre retraite, des études de vos enfants ou d'un achat important, continuez à cotiser régulièrement en vue de l'atteinte de ces objectifs par l'entremise d'instruments d'épargne comme les REER, les CELI et les REEE. Ainsi, non seulement continuerez-vous de profiter d'avantages fiscaux et de prestations gouvernementales, comme des subventions d'épargne-études, mais vous réduirez votre exposition au risque de marché grâce à la moyenne du coût d'achat.



Qu'est-ce que la moyenne du coût d'achat?

La moyenne du coût d'achat est une méthode de placement qui permet de **réduire le risque lié au choix du moment où effectuer le placement d'un montant forfaitaire unique en période d'instabilité des marchés**. En investissant plutôt un montant fixe à intervalles réguliers, la méthode de la moyenne du coût d'achat vous aide à atténuer l'incidence de l'instabilité des marchés et à régulariser le coût moyen d'achat des unités acquises. Au fil du temps, la méthode de la moyenne du coût d'achat pourrait se traduire par une baisse des coûts moyens et par une hausse des rendements.



Une protection d'assurance pour vous et votre famille en cas de besoin

En cas d'imprévu, seriez-vous en mesure d'honorer vos obligations financières?

Une maladie, une invalidité ou un décès soudain peut exercer énormément de pression sur les finances d'une famille. Un tel événement peut compliquer le remboursement régulier d'un prêt hypothécaire, d'une carte de crédit, d'un prêt ou d'une ligne de crédit.

L'assurance créances de la Banque Scotia est une protection d'assurance facultative qui peut vous aider à rembourser une dette ou couvrir vos paiements mensuels à la suite d'un décès, d'une maladie grave, d'une invalidité, d'une perte d'emploi ou d'une grève ou d'un lockout. Vous aurez aussi

l'esprit tranquille, sachant que votre famille est protégée financièrement lorsque survient l'imprévisible.

Consultez la [section Assurance créances de notre site Web](#) et essayez notre outil Planificateur – Assurance créances pour déterminer si votre protection est suffisante pour couvrir vos obligations financières. Vous pouvez aussi communiquer avec un conseiller de la Banque Scotia, qui pourra vous présenter nos solutions d'assurances et vous recommander celle qui convient à votre situation financière.

Des cotisations régulières à vos placements vous donneront une meilleure chance de profiter d'une reprise des marchés. Rappelez-vous de respecter votre stratégie de placement. En passant en revue votre portefeuille avec un conseiller, vous pourriez relever des occasions d'améliorer l'efficacité fiscale de vos placements. Si vous déterminez qu'il faut apporter des changements, vos pertes en capital actuelles pourraient vous aider à compenser les gains en capital réalisés au cours des trois dernières ou prochaines années d'imposition.

4 Prévoyez les imprévus



La pandémie de COVID-19 nous pousse à réévaluer notre situation et à songer à la sécurité de nos proches en cas de situation d'urgence inattendue. Dans ce contexte de crise, prenez le temps de passer en revue votre plan successoral et de vous assurer que votre testament et vos procurations sont à jour et reflètent vos vœux. Vérifiez aussi que votre assurance vie couvre adéquatement aussi bien vous-même que votre famille. Enfin, ayez une réserve de fonds d'urgence qui vous permettrait de subvenir à vos besoins durant trois à six mois au moins.



5 Un plan financier est essentiel

En périodes difficiles, un plan financier vous évite de réagir aux manchettes sur le coup de l'émotion.

Un bon plan financier devrait répondre à trois questions :

- Quelle est votre situation financière actuelle ?
- Quels sont vos objectifs ?
- Comment prévoyez-vous atteindre vos objectifs ?

Que vous souhaitiez vivre une retraite confortable, faire un achat important ou économiser pour les études de vos enfants, il est important que vous établissiez votre plan. Il vous permettra d'exercer un meilleur contrôle sur vos finances et vous aidera à atteindre vos objectifs.

Grâce à nos conseillers et conseillères compétents, à nos outils de planification et à l'éventail de nos options de placement, nous pouvons vous aider à mettre au point un **plan adapté** à vos besoins pour votre avenir financier. [Communiquez avec un conseiller de la Banque Scotia.](#)

Ces quelques astuces simples vous aideront à demeurer confiant et calme en ces temps incertains. Si vous ne pouvez pas toujours contrôler votre environnement, il importe que vous gardiez en tête ce qui compte le plus pour vous et que vous vous soustrayiez de l'emprise du stress lorsque possible. ■

...verso

...suite

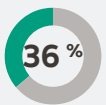
La COVID-19 et son incidence sur les finances des Canadiens

Mesures prises pour ajuster leurs finances¹



- 65 %** Report d'achats importants
- 46 %** Diminution des dépenses
- 34 %** Constitution d'un fonds de prévoyance pour traverser la crise
- 13 %** Effectué des placements
- 12 %** Entretien avec des représentants de la banque à propos de leurs finances

Incidence sur la situation d'emploi² (au 11 mai)



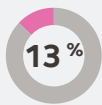
Sans objet (retraité, à la maison, pas dans la population active)



Aucune incidence



Perte temporaire de l'emploi ou des revenus



Perte partielle de revenus



Perte permanente de l'emploi ou des revenus

¹ Sources : Angus Reid Weekly Monitoring of Canadian Perceptions & Behaviour, 27 au 28 avril.

² Sources : Sondage Léger sur la COVID-19, 11 mai.

³ Source : Banque Scotia, Marque mondiale et Observatoire clients de la Banque Scotia, Consumer Sentiment towards Government Response to COVID-19, avril 2020.

Aide gouvernementale³



21

des Canadiens ont demandé la PCU.

Les Canadiens (tant les salariés que les travailleurs autonomes) qui ont perdu des revenus en raison de la pandémie de COVID-19 pouvaient soumettre une demande de **Prestation canadienne d'urgence (PCU)** et obtenir une prestation de 2 000 \$ par mois pendant 24 semaines.

10 façons de gérer le stress et l'anxiété



La Banque Scotia a récemment demandé à des experts en santé mentale de partager quelques conseils pour mieux gérer le stress. Voici leurs suggestions.

1. Être à l'écoute de son corps (émotions, pensées, sensations physiques), puis poser les gestes nécessaires.
2. Suivre les recommandations et lignes directrices en matière de santé.
3. Limiter sa consommation de nouvelles; consulter des sources fiables et fixer un temps limite.
4. Se concentrer sur ce qu'on peut contrôler.
5. S'assurer de faire assez d'exercice physique.
6. Suivre une routine régulière et structurée.
7. Recréer le plus possible une journée habituelle au travail : prendre des pauses régulièrement et s'accorder une pause-dîner.
8. Se lever et se coucher à des heures régulières.
9. Prévoir des moments pour prendre soin de soi.
10. Apaiser son esprit; pratiquer la méditation pour relaxer : même quelques minutes sont bénéfiques.

PLANIFICATION FINANCIÈRE

Votre maison, sans hypothèque

Remboursez votre hypothèque et devenez propriétaire plus vite.



De nombreux propriétaires se demandent quels moyens prendre pour rembourser leur prêt hypothécaire le plus vite possible.

Il est parfaitement naturel de rêver du jour où votre prêt hypothécaire sera remboursé en entier et où vous serez véritablement propriétaire de votre maison. Vous aurez alors plus de liberté financière et pourrez ainsi vous concentrer sur vos autres objectifs financiers comme celui d'épargner pour votre retraite ou les études de vos enfants.

Vous serez surpris de constater la différence que peuvent faire de petits ajustements aux modalités de remboursement de votre prêt hypothécaire et au montant de vos versements.

Augmentez la fréquence de vos versements hypothécaires

Économisez sur les frais d'intérêts et libérez-vous de votre hypothèque plus vite en effectuant des versements hebdomadaires ou à la quinzaine au lieu des versements mensuels. Ainsi, vous effectuerez un versement mensuel supplémentaire chaque année, sans même vous en rendre compte.



Choisissez l'amortissement le plus court et le montant de versement le plus élevé que vous pouvez vous permettre

Augmentez légèrement le montant de vos versements et ce montant s'intégrera rapidement à votre routine, tout en accélérant de plusieurs années le remboursement de votre prêt hypothécaire.



Augmentez le montant de vos versements dès que vous le pouvez

Si vous avez un prêt hypothécaire depuis un moment déjà, vous avez probablement intégré les versements réguliers à votre routine. Le temps est peut-être venu d'envisager une légère augmentation du montant de vos versements. En outre, quand le revenu de votre ménage augmente (par exemple en raison d'une hausse de salaire ou d'un changement d'emploi), pensez à profiter de l'occasion pour hausser vos versements hypothécaires.



Option Coup Double

Pour accélérer le remboursement de votre prêt hypothécaire, vous pouvez doubler le montant prévu d'un versement, incluant le principal et les intérêts, à n'importe quelle date de versement. Ce montant sera appliqué directement au capital de votre prêt, sans frais et pénalité¹.



Effectuez un versement forfaitaire

Profitez de l'option de remboursement anticipé de votre prêt hypothécaire pour effectuer un versement forfaitaire annuel. Selon les options que vous choisissez pour votre prêt hypothécaire, vous pouvez rembourser jusqu'à 10 %, 15 % ou 20 % du montant initial de votre prêt hypothécaire à n'importe quel moment durant l'année pendant toute la durée de votre emprunt. N'oubliez pas que de petits montants peuvent faire une grande différence à long terme.



Au moment de renouveler votre prêt, si votre taux d'intérêt a diminué, continuez de verser le même montant

Lorsque vous renouvelerez votre prêt, le solde du principal à rembourser aura diminué et le montant de vos versements pourrait diminuer si les taux ont baissé. Si tel est le cas, maintenez vos paiements au montant de vos versements précédents. Ainsi, ce montant supplémentaire sera porté directement au solde du capital et vous rembourseriez plus vite votre prêt.



Diversifiez votre prêt hypothécaire

Songez à des options hypothécaires qui peuvent vous permettre d'économiser et vous offrir plus de souplesse. De la même façon que vous diversifiez vos placements, vous pouvez diversifier votre emprunt en choisissant plusieurs produits hypothécaires de différentes durées, à taux fixe et à taux variable. Par exemple, le **programme Crédit intégré Scotia²** vous permet de tirer avantage de taux fixes, et ainsi de bénéficier potentiellement de taux faibles à court terme tout en vous protégeant contre des hausses futures des taux. Vous pourriez aussi combiner un prêt hypothécaire à taux fixe et à court terme (par exemple d'une durée d'un an) à un prêt à taux fixe d'une durée plus longue (par exemple d'une durée de cinq ans) pour vous doter d'une solution hypothécaire tenant compte des avantages de ces deux instruments.

Jetez un coup d'œil à nos vidéos et à nos outils pratiques sur le site banquescotia.com.

Vidéos sur les prêts hypothécaires



- Renseignez-vous sur les solutions hypothécaires adaptées à vos besoins.

Calculateur Sans hypothèque plus vite



- Outil vous permettant de voir les économies que vous pourriez réaliser en suivant certains scénarios de remboursement.

Que vous soyez déjà propriétaire ou que vous cherchiez à acquérir une maison, renseignez-vous sur les stratégies qui vous aideront à rembourser rapidement votre prêt hypothécaire en parlant à un conseiller de la Banque Scotia.

¹ L'option Coup Double n'est pas disponible durant la portion «intérêts seulement» de tout prêt hypothécaire à la construction à avances échelonnées et peut ne pas être offerte selon la solution hypothécaire que vous choisissez. D'autres conditions peuvent s'appliquer.

² Certaines solutions de prêts hypothécaires peuvent ne pas être admissibles dans le cadre du programme Crédit intégré Scotia.



Quelle est la différence entre la durée d'un prêt et une période d'amortissement?

La **durée d'un prêt hypothécaire** désigne la période de temps au cours de laquelle votre contrat de prêt hypothécaire et le taux d'intérêt convenu sont en vigueur. La **période d'amortissement** désigne le temps qu'il vous faudra pour **rembourser la totalité** du montant d'un prêt hypothécaire.

Lorsque la **période d'amortissement** d'un prêt est plus longue que la **durée du remboursement**, il reste un solde à payer à la fin de la durée ou à l'échéance du prêt hypothécaire. Par exemple, si votre prêt a une durée de 10 ans, mais que la période d'amortissement est de 25 ans, il vous restera 15 ans de principal à rembourser à l'échéance du prêt.



Le saviez-vous?

Près du quart des consommateurs ne commencent à se renseigner sur les prêts hypothécaires qu'après avoir fait une offre pour l'achat d'une maison.



38 % Avant la recherche d'une maison



34 % Durant la recherche d'une maison



22 % Après avoir trouvé une maison et fait une offre

Source : Banque Scotia : Marque mondiale et Observatoire clients, Navigating the Canadian Mortgage Landscape, 27 avril 2020.

CIS

Le programme Crédit intégré Scotia^{MD}

Une solution d'emprunt de premier ordre offrant une souplesse et un contrôle inégalés



En tirant parti de la valeur acquise sur votre propriété, le programme CIS vous propose une vaste gamme de produits d'emprunt à faibles taux d'intérêt qui répondent à vos objectifs financiers particuliers à court et à long terme.

Le programme CIS est un instrument de placement qui donne droit notamment aux avantages suivants³ :

- Accès automatique à des capitaux à mesure que vous remboursez votre prêt hypothécaire grâce au relèvement automatique de la limite de crédit du CIS.
- Fonctionnalité unique qui permet d'établir une limite d'emprunt globale.

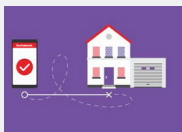
- Gestion du risque de taux d'intérêt en fractionnant un prêt hypothécaire en deux ou trois volets hypothécaires et en choisissant des taux d'intérêt fixes ou variables.
- Combinaison de produits de crédit renouvelables, comme des lignes de crédit.
- Jusqu'à 11 produits de crédit (programme non assuré) ou jusqu'à 3 volets hypothécaires (programme assuré)

Pour obtenir davantage de renseignements, communiquez avec votre conseiller de la Banque Scotia ou visitez [banquescotia.com](https://www.banquescotia.com).

³ Des restrictions peuvent s'appliquer.

2 façons pratiques de faire une demande de prêt hypothécaire auprès de la Banque Scotia

1. eHOME : Votre prêt hypothécaire en ligne



À partir de la plateforme eHOME de la Banque Scotia, vous pouvez chercher la maison de vos rêves, obtenir une préautorisation de prêt.

La plateforme hypothécaire en ligne eHOME offre de nombreux avantages⁴, notamment :

- Des offres exclusives en ligne, telles que des taux hypothécaires privilégiés et des économies de jusqu'à 300 \$ sur les frais d'évaluation.
- Un processus de demande simple et sécuritaire qui peut être effectué où que vous soyez, quand bon vous semble.
- Nos spécialistes en prêts hypothécaires sont toujours là pour répondre à vos questions.

- Des mises à jour qui vous permettent de suivre en temps réel l'état de votre demande.

Communiquez avec votre conseiller pour en savoir plus sur la plateforme eHOME au Québec (dont le lancement est prévu en septembre 2020).

2. Obtenez des conseils hypothécaires où que vous soyez



Qu'il s'agisse d'acheter votre première maison, d'acquérir une propriété à revenus, ou d'utiliser la valeur acquise sur votre maison pour profiter d'occasions de placement, les conseillers en financement résidentiel de la Banque Scotia peuvent vous aider.

Visitez le [banquescotia.com](https://www.banquescotia.com) pour trouver un **conseiller en financement résidentiel de la Banque Scotia**.

⁴ Des restrictions peuvent s'appliquer.

FORMATION POUR INVESTISSEURS

Se diversifier permet de gérer la volatilité

La pandémie de COVID-19 ébranle les investisseurs, qui sont nombreux à se demander si leurs placements peuvent résister à la volatilité boursière actuelle.



La diversification est une stratégie essentielle pour faire fructifier vos placements à long terme et amoindrir le choc produit sur votre portefeuille quand les marchés baissent.

La diversification consiste à répartir vos fonds parmi différents placements qui ne réagissent pas tous de la même manière à la volatilité des marchés. En limitant vos positions dans une catégorie d'actifs, un secteur d'activité ou un territoire géographique en particulier, vous pouvez réduire le risque global de votre portefeuille, en manœuvrant dans une fourchette dans laquelle vous serez à l'aise.

Aide mémoire pour la diversification

Un portefeuille largement diversifié est constitué de placements dans :

- différents types de catégories d'actifs (actions, obligations et liquidités);
- toutes sortes de secteurs d'activité;
- des sociétés de taille différente;
- des territoires géographiques et des monnaies variés.

Les grands gagnants peuvent vite devenir de grands perdants

Concentrer ses placements dans quelques titres boursiers ou secteurs très prisés, c'est miser sur « le grand chelem ». C'est très prometteur, mais est-ce viable à la longue? Souvent, les grands gagnants dans une année — soit les valeurs, les pays, les catégories d'actifs ou les secteurs qui surclassent tous les autres — sont les grands perdants l'année suivante. Il est presque impossible de toujours prédire les titres gagnants, et puisqu'ils finissent inmanquablement par dégringoler, ils peuvent réduire votre patrimoine au fil du temps. Grâce à un portefeuille largement diversifié, vous pouvez protéger vos placements quand les marchés se replient, tout en dégagant éventuellement des rendements supérieurs dans l'ensemble. Revoyez vos placements pour vous assurer que votre portefeuille profite de la diversification et vous permet d'atteindre vos objectifs financiers à long terme. Si vous faites appel à un conseiller ou à une conseillère, communiquez avec lui ou elle pour lui poser vos questions.

Pour vous renseigner à propos des différentes options de placement offertes par l'entremise de la Banque Scotia, visitez fondsscotia.com ou adressez vous à un conseiller ou à une conseillère de la Banque Scotia.■



Qu'est ce qu'une catégorie d'actifs?

Il s'agit d'un groupement de placements. Il y a trois grandes catégories d'actifs :

1. les titres boursiers (ou actions)
2. les obligations (ou titres à revenu fixe)
3. les liquidités

Chaque catégorie d'actifs a des caractéristiques de placement différentes, par exemple :

- le niveau de risque
- le potentiel de rendements
- les variations de la performance dans différentes conjonctures de marché



Comment les Solutions de portefeuille Scotia vous protègent-elles contre la volatilité des marchés?

C'est la question que nous avons posée à Judith Chan, directrice des Solutions de portefeuille de la Banque Scotia.



La diversification est une considération importante quand il s'agit de construire des portefeuilles, du point de vue de la sélection des titres et de la répartition des actifs. En investissant dans différents secteurs d'activité et dans diverses catégories d'actifs, nous misons sur la diversification, qui est essentielle du point de vue de la gestion des risques. En investissant dans un portefeuille largement diversifié, nous prenons des positions dans différentes catégories d'actifs afin de réduire la volatilité d'une catégorie d'actifs, ce qui est important pour faire fructifier ses placements à long terme.

Conformément aux objectifs de placements qui leur sont propres, chacune des **Solutions de portefeuille Scotia** est largement diversifiée pour permettre de réduire la volatilité, de promouvoir la gestion active afin de capter certaines occasions, et de miser massivement sur une répartition stratégique des actifs — en veillant à ce que chacun des cinq fonds réunisse un ensemble optimal d'actifs adapté à des investisseurs qui ont différents degrés de tolérance au risque. ➤➤

PLANIFICATION DE LA RETRAITE

La retraite, une aventure à votre image

Voyons trois avenues de retraite possibles et leurs implications sur le plan financier :



On voit souvent la retraite comme une destination, alors qu'en réalité, c'est plutôt un carrefour. Le choix du parcours vous appartient, mais le voyage sera d'autant plus facile que votre plan financier y sera adapté.

L'aventurier



Bien que la COVID-19 ait temporairement modifié bien des projets de voyage, ce retraité ne s'est pas laissé abattre. Il a plutôt mis tous ses efforts à planifier des excursions sécuritaires à proximité afin d'assouvir son besoin d'aventure. Certains sont à la recherche de sensations fortes, alors que d'autres ont une approche plus détendue et préfèrent lire sur une plage reculée ou au bord d'un lac isolé. Des parcs provinciaux aux visites de vignobles, en glamping (c.-à-d. le camping haut de gamme) ou à la pêche, ce retraité ne manque pas d'activités qui lui permettent de maintenir un style de vie sain et actif. Qu'il s'agisse de brèves escapades spontanées ou d'un voyage à travers le pays, le style de vie et les finances de ce retraité doivent être flexibles.

Sa priorité financière n°1

Le rythme de vie de l'aventurier demande généralement un bas de laine bien garni : il faut donc un plan d'épargne strict et viser du **capital à long terme** avant la retraite. Si sa tolérance aux risques du marché peut changer à la retraite, il ne doit pas **négliger la croissance** pour autant. Ayant au moins deux décennies de dépenses à financer, il doit traiter l'éventualité d'un épuisement des fonds avec sérieux. Pour l'aventurier, la clé est donc **l'équilibre** entre la stabilité du revenu, la protection contre l'inflation et le potentiel de croissance.

La retraitée à temps partiel



Cette retraitée a la bougeotte, mais ce n'est pas l'envie de voir le monde qui la démange : elle souhaite plutôt réaliser son rêve d'enfance par une nouvelle carrière. Ou peut-être qu'elle veut continuer de travailler à temps partiel sans changer de domaine, ou encore devenir consultante.

Sa priorité financière n°2

Avant tout, cette retraitée doit voir à la gestion de ses différentes sources de revenus afin d'en **optimiser l'efficacité fiscale**. Elle pourrait choisir **d'investir dans des régimes enregistrés jusqu'à 71 ans**, puis retirer seulement les montants minimaux prescrits par le gouvernement. Elle pourrait aussi continuer de favoriser les **options de placement axées sur la croissance** dans le but de constituer un héritage pour ses proches.



La retraite n'est pas la fin du voyage; c'est le début de l'aventure.



— AUTEUR INCONNU

L'altruiste



Quand un parent ou un ami a besoin d'aide, c'est lui qui vient à la rescousse. Ce retraité est une ressource précieuse quand il y a une urgence familiale à régler, un enfant à garder ou une réparation à faire. Parfois, c'est même le superhéros qui donne du temps à une œuvre de charité du coin.

Sa priorité financière n°3

Comme les autres sphères de sa vie, le plan financier de l'altruiste sera vraisemblablement tourné vers les autres. Il lui permet peut-être de financer l'éducation de ses petits-enfants au moyen d'un REEE, de partager sa fortune avec sa famille ou de laisser un héritage à ses proches ou à un organisme de bienfaisance. Pour **équibler ses projets altruistes** et ses **besoins quotidiens durant la retraite**, il doit opter pour des solutions de placement qui combinent **protection en cas de baisse** et **potentiel de croissance**.

Votre parcours de retraite – qu'il recoupe celui de l'aventurier, de la retraitée à temps partiel ou de l'altruiste, ou qu'il prenne une tout autre direction – vous est propre. Et il devrait en aller de même de votre plan financier, qui doit être adapté à vos choix. Parlez à un conseiller de la Banque Scotia pour bâtir un plan de retraite à votre image.

LE MARCHÉ

Survol du marché

L'économie mondiale commence à montrer des signes de grande anémie.

La faiblesse économique observée en mars s'est poursuivie en avril, de nombreux rapports révélant une détérioration des conditions économiques. Aux États-Unis, les comptes rendus d'avril ont fait état de pertes vertigineuses de plus de 20 millions d'emplois, de concert avec le recul séquentiel de 16,4 % des ventes au détail et du recul de 5 % du PIB du premier trimestre. Au Canada, les comptes rendus nous ont appris que le marché du travail avait perdu en avril près de 2 millions de travailleurs, que les ventes au détail ont reculé de 6 % et que le PIB avait perdu, en chiffres annualisés pour le premier trimestre, 8,2 %. Nous avons aussi constaté que le PIB du Royaume-Uni a plongé de 5,8 % en mars. Le PIB chinois du premier trimestre de 2020 a chuté pour la première fois depuis 28 ans, se contractant de 6,8 %.

Les données de rapports économiques témoignent du début d'une reprise économique.

Alors que les observateurs se montrent pessimistes quant aux perspectives économiques, plusieurs rapports ont publié des données économiques meilleures que prévu pour les mois de mai et juin. Aux États-Unis, un rapport a démontré que 2,5 millions d'emplois non-agricoles avaient été créés en mai, tandis qu'un rapport révélait que 290 000 emplois avaient été créés en mai au Canada, ce qui excède largement les prévisions des observateurs. Aux États-Unis, les ventes au détail ont augmenté de 17,7 % en mai par rapport aux ventes enregistrées au cours du mois précédent. En Chine, l'indice Caixin/Markit des directeurs des achats s'est établi à 55 points de base en mai, en hausse par rapport aux 44,4 points observés en avril. Cette progression reflète l'envolée marquée de nouvelles activités intérieures, quoique les exportations eurent reculé pour un quatrième mois de suite.

La hausse des cas d'infection par la COVID-19 menace la reprise économique.

Différentes statistiques prometteuses laissent entrevoir le début d'un rebond après l'affaissement de l'économie en avril. Or, cette reprise est menacée par la hausse spectaculaire des cas d'infection par la COVID-19 dans tout le Sud des États-Unis et par les infections soutenues dans les épicentres partout dans le monde. L'augmentation du nombre de cas avive la crainte d'un freinage du rythme de la reprise économique ou du rétablissement des restrictions imposées dans le confinement.

Le contexte semble propice au maintien de faibles taux d'intérêt

La Réserve fédérale américaine (la Fed) a fait savoir qu'elle ne hausserait probablement pas ses taux avant au moins 2022. Les dirigeants de la Fed s'attendent à ce que le PIB réel des États-Unis se contracte de 6,5 % en 2020, avant de gagner 5 % en 2021. Ils croient que le taux de chômage sera toujours de 5,5 % à la fin de 2022. Cette déclaration et ces perspectives nous rappellent que même si les marchés boursiers ont rebondi fortement par rapport aux creux de mars, l'économie a une longue pente à remonter avant que tout rentre dans l'ordre. Les projections du Fonds monétaire international (FMI) tendent vers des perspectives pessimistes similaires. D'après les projections du FMI pour 2020, le PIB mondial baissera de 3 %, le PIB canadien perdra 6,2 % et le PIB américain décroîtra de 5,9 %. Toujours selon le FMI, il faudra patienter jusqu'en 2021 pour assister à une reprise

RENDEMENT DES MARCHÉS

(Rendements totaux depuis le début de l'année en \$CA au 30 juin 2020). Source : Bloomberg

▲ 7,5 %

Indice des obligations universelles FTSE Canada

▼ -7,5 %

Indice composé S&P/TSX

▲ 1,7 %

Indice S&P 500

▼ -0,8 %

Indice MSCI Monde

▼ -5,3 %

Indice MSCI Marchés émergents

Banque Scotia.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. © Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 2020. Tous droits réservés. Dans le présent document, « spécialiste en placement de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement de Placements Scotia Inc. et « conseiller de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement ou, au Québec, un représentant de courtier en épargne collective de Placements Scotia Inc. Lorsque vous achetez des fonds communs ou d'autres placements auprès de Placements Scotia Inc., vous traitez avec des employés de Placements Scotia Inc. qui peuvent aussi être des employés de la Banque Scotia et, par conséquent, vendre d'autres produits et services financiers. Les activités menées pour le compte de la Banque Scotia uniquement ne concernent pas Placements Scotia Inc. et ne relèvent pas de sa responsabilité. La Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que ses filiales et sociétés affiliées, dont Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Placements Scotia Inc.

Ce document a été préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à titre indicatif seulement. Les opinions exprimées à propos d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur de marché donné ne sauraient être considérées comme une intention de négociation d'un fonds commun géré par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. En outre, ces opinions ne doivent pas être vues comme des conseils en placement ni comme des recommandations d'achat ou de vente. Elles peuvent par ailleurs changer en tout temps, selon les marchés et d'autres conditions, et nous n'assumons aucune responsabilité à leur égard.

Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'est pas responsable de leur mise à jour. Dans la mesure où il contient des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables à leur date de publication, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne les garantit pas comme tels. Aucun élément de ce document ne constitue une promesse ou une déclaration quant à l'avenir. Les investisseurs qui prévoient mettre en œuvre une stratégie devraient s'adresser à leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils de placement adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation et les décisions seront prises d'après l'information la plus récente.

Les Fonds Scotia^{MD} et les Fonds Dynamique^{MD} sont gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia et les Fonds Dynamique sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers. Placements Scotia Inc. est détenue en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse et est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels.

Un placement dans des fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les parts de fonds communs de placement ne sont pas garanties ni assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni aucun organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.